Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213501513-20260309-2026_013-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

N° 2026-013

MAIRIE DE LIEURON
35550
Tél. 02.99.34.08.11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation :
25 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame PREVERT Rose Line, Maire.

Nbre de Conseillers : 15
Présents : 15
Représentés : 15
Votants : 15

Présents : MM. ARNAL Jérôme, BALARD Olivier, BARIOU Nathalie, BESQUEL Jean-René, BRIAND Thierry, DUROCHER Alexandre, JOLIVET François, MOISON Daniel, MONVOISIN Michèle, MOUICHE Marylène, PERRET-LE-BLET Chantal, PRÉVERT Rose-Line, ROCHER Nicolas, ROPERT Céline, VETIER Fabrice ;
Absents excusés :
Absents :
Secrétaire de séance : Mme BARIOU Nathalie ;

Objet : Abrogation de la délibération 2025-96 « Clôture d'un budget annexe – lotissement « Chênes Chevaliers » » ;

Lors de la séance du 22 décembre 2025, le conseil municipal s'est prononcé sur la fermeture du budget du lotissement des Chênes Chevaliers en raison de la fin des opérations financières associées. Par ailleurs, l'état comptable de ce budget ne permettait pas de récupérer l'état liquidatif, soit l'excédent lié aux ventes du lotissement.

Madame le Maire suggère au conseil municipal d'abroger la délibération 2025-96 qui prononçait la clôture du budget « Chênes Chevaliers » de façon à récupérer cet état liquidatif durant l'exercice 2026. Le conseil municipal sera à nouveau invité à se prononcer sur sa clôture, une fois cette opération accomplie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ABROGE** la délibération 2025-96 « Clôture d'un budget annexe – lotissement « Chênes Chevaliers ».

Pour copie conforme,
Le Maire,
Rose Line PREVERT